

Les dix choeurs obligatoires

Autor(en): **Décosterd-Dufour, F. / E.R. / [s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 19

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208669>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Consultation. — Notre ami Fredo, qui a un joli coup de crayon, arpente la campagne, croquant un paysage par ci, par là.

Il est arrêté par une brave campagnarde, qui le prend pour un vétérinaire et lui demande une consultation pour sa vache malade.

— Mais, ma bonne dame, objecte l'artiste, ahuri, je ne suis pas vétérinaire.

— Vous savez pourtant bien ce qu'il faut. Dites, croyez-vous qu'il faudra l'abattre ?

— Ma foi, répond Fredo, avec philosophie, on peut toujours essayer.

L'Europe en poche. — Un guide dont toute personne qui voyage ne se peut passer, c'est le *Guide Mignon* (Ad. Soldini, éditeur, Genève). Il comprend, dans un format des plus pratiques et disposés très judicieusement les horaires des chemins de fer de Suisse, de France, d'Allemagne, Autriche, Belgique et Angleterre, avec les prix et indication des hôtels les plus recommandés.

L'édition d'été 1912 contient aussi deux nouvelles cartes détaillées des chemins de fer français et une série de tableaux indiquant la marche des trains de l'Etat français, des Compagnies du Nord et d'Orléans. Prix : 60 cent.

LES DIX CHŒURS OBLIGATOIRES

Notre consultation, touchant les *dix chœurs patriotiques*, dont tous les citoyens et citoyennes devraient savoir à fond et les paroles et la musique, rencontre partout un accueil très empressé.

On nous écrit à ce propos :

« Mon cher *Conteur vaudois*, tu demandes quels sont les dix chants patriotiques que tout Vaudois devrait savoir par cœur. Voici comment je formerais ce répertoire :

1. *Le Cantique suisse*, de Zwissig. 2. *La Prière patriotique*, de Jaques-Dalroze. 3. *A la patrie*, de Ch. Vuillemin : « Prends tes plus belles mélodies... » 4. *Helvétie*, de Juste Olivier : « Il est, amis, une terre sacrée... » 5. *Les Alpes*, d'Eugène Rambert : « Salut, glaciers sublimes... » 6. *Roulez tambours*, d'Amiel. 7. *Le Canton de Vaud*, du doyen Curtat : « Chantons notre aimable patrie... » 8. *L'Hymne vaudois*, du colonel Rochat : « Vaudois, un nouveau jour se lève... » 9. *Le Ranz des vaches*. 10. *Po la fita dau quatorze*, de Marindin.

Posséder ces dix morceaux d'un bout à l'autre n'exige pas de bien grands efforts de mémoire. Le tout est de les avoir appris dans sa jeunesse et de les répéter quelques fois, chaque année.

Mais estimons-nous satisfaits, si chacun arrive à savoir tous les couplets d'au moins trois d'entre eux, par exemple des nos 1, 7 et 10.

Un vieux Vaudois.

Une dame de Lausanne, dont l'initiative prise par le *Conteur* a toutes les sympathies, indique les 10 chants que voici :

1. *Chant national suisse*. « O monts indépendants » (4 strophes). 2. *Cantique suisse*. « Sur nos monts quand le soleil... » (3 strophes). 3. *Sempach*. « Sempach, ton drapeau rallie... » (4 strophes). 4. *Roulez tambours*, pour couvrir la frontière... (3 strophes). 5. *Le canton de Vaud*. « Chantons notre aimable patrie... » (6 strophes). 6. *Prière patriotique*. Jaques-Dalroze : « Seigneur accorde ton secours... » (Festival. 2 strophes). 7. *L'oiselet a quitté sa branche*: Jaques-Dalroze (3 strophes). 8. *Le vieux Léman*. « O vieux Léman, toujours le même... » (3 strophes). 9. *Helvétie*. « Il est, amis, une terre sacrée... » (2 strophes). 10. *Hymne vaudois*. « Vaudois un nouveau jour se lève... » (3 strophes).

Une autre dame, de Château-d'Éx, qui signe « Une bonne vaudoise » et qui trouve l'idée excellente, se prononce en faveur des 10 chœurs suivants.

Monsieur,

Le *Conteur* de samedi a eu une excellente idée, en appelant l'attention de ses lecteurs sur le choix à faire, pour obtenir qu'on puisse chanter, d'un bout à l'autre, au moins dix chœurs, dans notre Canton de Vaud. Je me permets de nommer les dix qui me semblent utiles, dans bien des circonstances :

1. *Patrie à ton appel...* 2. *Cantique suisse*. 3. *Chantons notre aimable patrie...* 4. *Tout Suisse porte dans son cœur...* 5. *Les Alpes sont à nous...* 6. *Sempach, champ semé de gloire...* 7. *Salut, glaciers sublimes...* 8. *Le Ranz des vaches* (Lè z'armailles dé Colombetté). 9. *Chantons, chantons ensemble, la jeunesse et les fleurs...* 10. *Comme volent les années*.

La lettre suivante nous est adressée de Vevey :

« Le concours que vous ouvrez dans le dernier numéro du *Conteur* au sujet des paroles de nos chants populaires est d'autant plus intéressant qu'il est depuis longtemps et sera malheureusement encore longtemps à l'ordre du jour. Comme je suis pleinement d'accord avec votre correspondant, je tiens à appuyer son initiative en vous soumettant les chants qui, à mon avis et pour le moment du moins, seraient les plus appropriés à être chantés par cœur.

» Ce sont :

1. Chant national : *Hymne à la patrie*, de Barblan. 2. Prière patriotique : *Seigneur accorde ton secours* (Dalroze). 3. Chants de marche : *Salut glaciers sublimes* (Plumhof) ; 4. *Il est amis une terre sacrée* ; 5. *A toi nos chants, berceau...* 6. Canton de Vaud : *Chantons notre aimable patrie* (versets à choisir). 7. La Patrie : *La Patrie est sur nos monts*. 8. Divers : *Prends tes plus belles mélodies*. 9. *Fleurlette*. 10. *Comme volent les années*.

» Il vous semblera drôle que j'élimine le *Cantique suisse* et le *Rufst du...* Le premier parce qu'il est d'une musique trop délicate, surtout à la fin ; il devrait être appris naturellement comme les autres, mais chanté seulement dans les occasions où fanfare, orchestre ou orgue accompagnent les chanteurs.

» Le second n'est pas suffisamment à nous. Cependant, s'il fallait en faire notre chant national, je préférerais les paroles *O monts indépendants à Patrie à ton appel* ou autres. Le chant que j'estime avoir sa place toute trouvée comme chant national et que j'ai inscrit en tête de ma liste est l'*Hymne à la Patrie*, de Barblan. (N° 12 du *Chansonnier des chanteurs vaudois*.)

» Composée pour la fête de Calven, cette mélodie mâle et vibrante s'adapte aussi bien à des paroles françaises qu'allemandes ou romanches, puisque, sauf erreur, elle a déjà été adaptée à ces trois langues. De plus, son auteur ne peut être plus suisse, puisque, grison d'origine, habitant Genève, Barblan est autant français qu'allemand, italien que romanche (suisse s'entend).

» Il serait à souhaiter que nos compositeurs romands, actuellement nombreux, donnent davantage dans la note populaire, afin que dans quelques années nous puissions nous dispenser dans ce domaine de faire encore appel aux mélodies allemandes, nombreuses et jolies il est vrai, mais dont le texte français n'est pas toujours heureux.

» Je vous félicite, Monsieur le Rédacteur et votre correspondant, d'avoir soulevé cette question, et en souhaitant à votre initiative tout le succès qu'elle mérite, je vous prie d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

F. DÉCOSTERD-DUFOUR. »

Autre lettre, de Lausanne, celle-ci :

« Pour être facilement appris par cœur et longtemps conservé dans la mémoire il faut qu'un chant soit simple, mélodieux, bien ry-

thmé. En voici quelques-uns qui me paraissent remplir ces conditions et qui, appris à l'école, auraient leur place marquée dans nos courses, nos fêtes, nos banquets :

» 1. *Le Canton de Vaud*, du doyen Curtat. 2. *Hymne vaudois*, du colonel Rochat. 3. *Le Drapeau*, de F. Forel. 4. *Chant national suisse*. Musique de Caray, paroles de H. Rœrich. 5. *La Suisse est belle*. Musique de Nægeli, paroles de J.J. Porchat. 6. *Le mal du pays*. Musique de Heim ; paroles de J. D. Dulex. 7. *L'appel*. Musique de C. Wilhelm, paroles de J. L. Moratel. 8. *A l'Helvétie*. Musique de J. Haydn, paroles de Marc Monnier. 9. *La patrie*. Musique de A. Zœllner, paroles de C. Chatelanat. 10. *Roulez tambours*, de Amiel.

» Si je ne mentionne pas le beau « *Cantique suisse* » de Zwysig, c'est parce que ce chant présente certaines difficultés d'intonation qui en rendent l'exécution, sans préparation, passablement périlleuse.

« Sans créer un nouveau recueil il serait facile de faire dans ceux qui existent un choix de quelques mélodies populaires que tout enfant sortant de l'école devrait savoir par cœur.

E. R. »

Nous, avons reçu encore d'autres réponses. Ce sera pour samedi prochain.

A l'hôpital. — Une dame patronesse à un malade :

— Etes-vous catholique ?

— Non, madame, je suis asthmatique.

Théâtre. — Voici les spectacles de la semaine : Dimanche, 12 mai : *Les Armailles*. — *Paillassé*.

Mardi, 14 mai : *Mignon*.

Mercredi, 15 mai : 2^e représentation populaire, *Thais*.

Vendredi, 17 mai : soirée de gala avec le concours de M^{me} Clässens, contralto, une seule représentation de *Le Roy d'Ys*.

Les amateurs d'opéra seront vraiment favorisés ; ils auront occasion de goûter à tous les genres.

Kursaal. — Pour clôturer la saison et terminer brillamment la campagne de 1911-12, M. Tapie donnera, une semaine seulement, *Le Mariage de l'Assesseur*, pièce vaudoise à grand spectacle de MM. J. Monnet et E. Tissot, qui fait suite à « *Favey et Grognoz* ».

Il n'y aura qu'une seule matinée, demain dimanche 12, à 2 h. et demie, car la dernière soirée aura lieu mercredi 15 irrévocablement.

La tournée en Suisse romande de ces deux pièces si amusantes commencera par Fribourg, le jeudi 16. Il faut donc se hâter !



CACAO
Suchard
LE
DÉJEUNER
PAR EXCELLENCE

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à *Walther Gyggaz*, fabricant à *Bleichenbach*.

Rédaction : *Julien MONNET* et *Victor FAVRAT*

Lausanne. — Imprimerie *AMI FATIO*